

mOUAZÉ actu's

#09 • Mai 2023



L'Illet



Suivez-nous sur Facebook
« Mairie de Mouazé »

Connectez-vous sur le nouveau
site : <https://mouaze.fr>

A la une

Bilan à mi-mandat
commission bâtiments ■ p 3

Vie municipale

Spécial budget
Subventions 2023 ■ p 4-5

Vie citoyenne

Atelier Fresque
du climat ■ p 11

Lettre du Maire



Chères Mouazéennes, Chers Mouazéens,

On aime le printemps. Les jours rallongent, la nature reprend ses droits, le soleil se fait plus présent...

Le printemps, c'est aussi la période du vote du budget sur lequel l'équipe municipale travaille depuis le début d'année. Forts d'une capacité d'autofinancement améliorée depuis 2 ans, nous devrions être sereins.

Malheureusement, et comme nous y sommes habitués depuis le début du mandat, l'actualité soulève des inquiétudes. L'inflation pèse sur les foyers mais aussi sur les collectivités. L'augmentation des coûts (énergie, matière, point d'indice de la fonction publique, taux d'intérêt des emprunts...) a de fortes répercussions sur les finances de la commune. Dans ce contexte, trouver l'équilibre financier est délicat et dégager une capacité d'investissement suffisante pour proposer des services publics de qualité l'est encore plus.

Malgré cette situation, les projets se poursuivent. La rénovation de la salle communale avance et sera achevée courant juillet. L'étude pour la rénovation des vestiaires du terrain de sport suit son cours ainsi que celle pour la réhabilitation du site des anciennes lagunes.

La crise sociale et démocratique que traverse la France, a alarmé les élus de Mouazé comme bon nombre de citoyens. Lors du dernier conseil municipal, les élus de Mouazé ont souhaité adopter un vœu d'apaisement. Ce vœu est disponible en lecture sur le site internet de la commune.

Enfin, réjouissons nous de la tenue de la deuxième édition du Fest'Ouzé le premier week-end de juin. Ce moment festif et convivial permet de faire rayonner, un peu plus, notre belle commune.

Frédéric Bougeot

Pour la troisième année consécutive, la commune de Mouazé fait le choix de l'extinction de l'éclairage public du 11 avril au 28 août.



Cette action permet la préservation de la biodiversité (trame noire), mais également de réaliser des économies ce qui dans le contexte actuel, avec une augmentation du coût de l'électricité estimée à +88%, est loin d'être anodin pour les finances communales.



Mairie de Mouazé :
2 Rue du Champ de Foire
35250 Mouazé
Tel : 02 99 55 22 11
Fax : 02 99 55 59 23
mairie@mouaze.fr

Horaires d'ouverture : Lundi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 17h30
Mercredi : 8h30 - 12h30 et 13h30 - 15h30
Jeudi : 8h30 - 12h30 - Vendredi : 8h30 - 12h30
Samedi : 9h - 12h (fermé le 5ème du mois)

Bulletin Municipal

MOUAZÉ
actu's

Directeur de la publication : Frédéric Bougeot. **Rédactrice en chef :** Solange Quiniou. **Rédaction :** Céline Poirier-Rodriguez, Séverine Bramoullé, Hélène Dousson, Damien Bocquet, Damien Pineau,

Stéphane Faoucher, Jean-François Galle.

Graphisme et mise en page : Solange Quiniou.

Impression : GPO Thorigné-Fouillard - Imprimé sur du papier labellisé PEFC . **Crédit photos :** Mairie de Mouazé.

Tirage : 700 exemplaires.

Mise en lumière de la commission bâtiments, énergie, commerce.



Dès la prise de fonction de l'équipe municipale, un focus a été mis sur les consommations d'énergie et d'eau. Au préalable, un bilan énergétique de la totalité des bâtiments de la commune a été effectué en partenariat avec l'ALEC (Agence Locale de l'Énergie et du Climat du pays de Rennes).

Suite à ses préconisations, de nombreuses actions ont été menées, pour rappel :

- Rénovation d'une partie du parc de l'éclairage public qui n'était plus aux normes, remplacement de 77 points lumineux par de l'éclairage LED (56% de consommation en moins).
- Remplacement de la chaudière de la salle polyvalente (arrivée en fin de vie) par du matériel moderne 30% plus économe.
- Neutralisation de la chaudière à fioul de l'ancienne école (gains 5000 € par an).
- La rénovation thermique de la salle communale permettra une consommation diminuée de 34%.

La commune a aussi adhéré au groupement d'achat d'énergie du SDE35 (Syndicat Départemental d'Énergie) afin de profiter des prix d'achats intéressants.

Malgré toutes ces actions, le bouclier énergétique ne concernant pas les collectivités, l'augmentation de la facture énergétique reste estimée pour 2023 à + 88%.

L'eau est aussi devenue un sujet prégnant. Un bilan des consommations de la commune a été fait en collaboration avec ECODO (Eau du Bassin Rennais). A la suite de ce bilan, 3 abonnements ont été supprimés (cimetière, vestiaires, et toilettes publiques de l'ancienne école). Une citerne de récupération des eaux de pluie d'une capacité de 20 m³ a été installée à la salle polyvalente, 2 citernes de 1 m³ ont été posées au cimetière.

Dans le domaine des bâtiments communaux, les ateliers municipaux ont été réaménagés, avec notamment la création d'une pièce isolée thermiquement. De nouveaux films solaires (anti-chaleur) ont été posés sur les vitres de la salle polyvalente et dans certaines classes de l'école Jacques Prévert.

La rénovation globale de la salle communale est en cours d'achèvement.

Pour les installations diverses, le skatepark a été déplacé et un circuit de bosses a été créé autour de celui-ci, l'aire de jeux près de la mairie a été réhabilitée. Une borne de marché a été installée sur l'aire du parking de l'arrêt multimodal, le marché du jeudi monte en puissance.

Les projets à venir de la commission bâtiments :

- Rénovation des vestiaires.
- Réhabilitation des anciennes lagunes.
- Engagement d'une réflexion sur le devenir de l'ancienne école s'inscrivant dans un projet global d'aménagement du bourg de Mouazé.

A l'occasion de ce bilan, nous tenons à remercier les agents municipaux administratifs et techniques pour leur investissement quotidien, indispensable à la réussite de ces projets.

Stéphane FAUCHER

Point travaux salle communale

L'extension a malheureusement pris du retard. Quelques avancées cependant, l'agrandissement prévu pour recevoir le coin cuisine et le rangement du mobilier est maintenant hors d'eau.

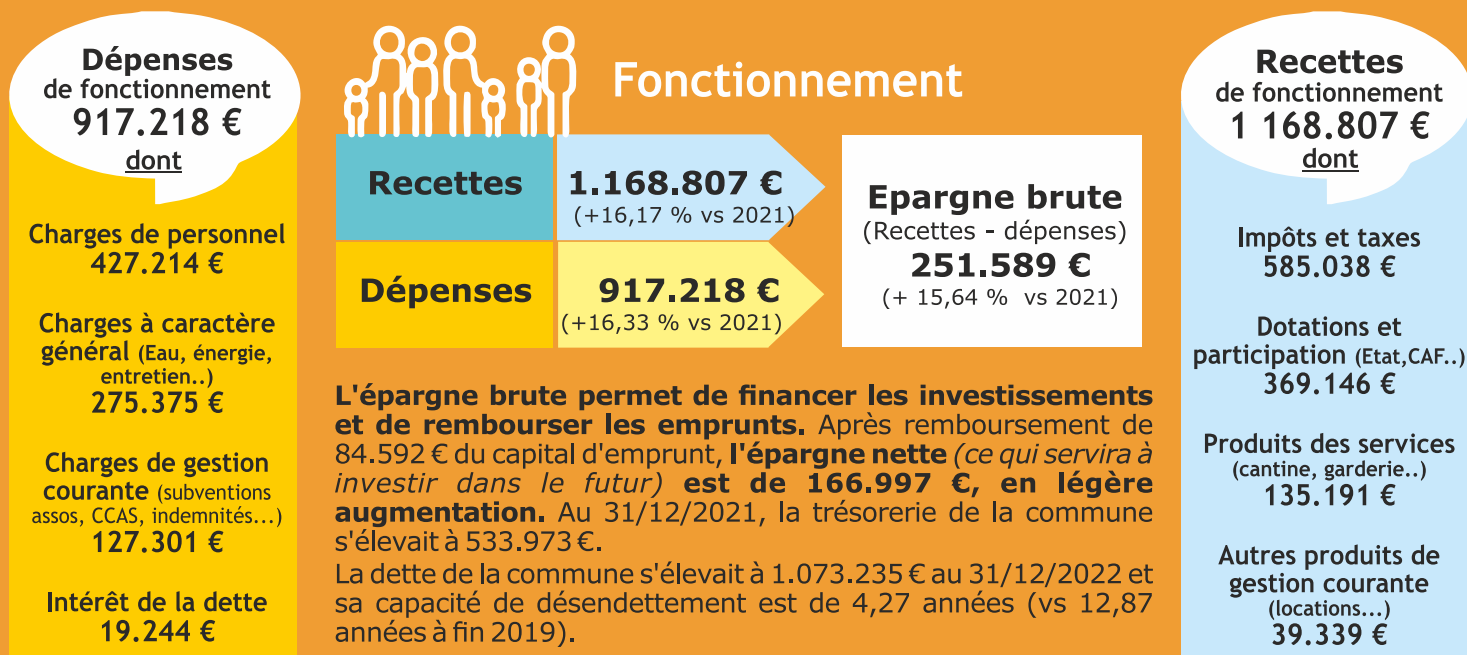
Les travaux de la pièce principale sont en cours, la dalle est coulée et les nouvelles menuiseries (portes et fenêtres) sont posées.

« Refaire du neuf avec du vieux » complexifie le chantier, des mauvaises découvertes et les reports successifs le ralentissent. Sauf nouvel imprévu, la fin de chantier est désormais attendue pour juillet.



Compte administratif 2022

Le compte administratif (CA) 2022 retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la collectivité, en fonctionnement comme en investissement durant l'année écoulée. Il permet de dresser le résultat détaillé de la gestion annuelle.



Dans la continuité de 2021, les ratios financiers de la commune de Mouazé sont en très nette amélioration. Cependant, la conjoncture actuelle nous amène à rester vigilants.

Investissement

Recettes	501.235 €	Déficit d'investissement -71.532 €
Dépenses	572.767 €	

En 2022, le niveau d'investissement est élevé, notamment avec le projet d'aménagement de l'entrée de bourg.

Dont entre autre :



Entrée de bourg : 456.802 €
(subventions : 247.426 €)



Ateliers municipaux : 17.255 €
(subventions : 7.000 €)



Chaudière salle polyvalente : 32.093 €
(subventions : 15.479 €)



Salle communale : 19.952 €
(Projet en attente de subventions)

Vote des subventions 2023 aux associations

ACCA (Chasse) (Demande 200 €)	200 €
Asso des Familles Mouazé (Demande 1000 €)	1000 €
Asso Parents d'Elèves (Demande 1200 €)	1.200 €
Atelier Terre et création (Pas de demande)	0 €
Athlétic Club Mouazéen (Demande 200 €)	100 €
Avec nos ânes (Demande 90 €)	90 €
Balestra (Pas de demande)	0 €

Champignons et nature (Demande 400 €)	400 €
Club de la bonne entente (Demande 200 €)	100 €
Combattants (Algérie Tunisie Maroc)	250 €
Emma Pas à Pas (Prêt de salle)	0 €
Illet Basket Club (Demande 700 €)	450 €
Les potagers de Mouazé (750 € Projet ruche)	750 €
Mouazé Téléthonne (Prêt de salles)	0 €
US Illet Forêt (Demande 2300 €)	2.300 €
Comité des fêtes (Fest'Ouazé)	500 €
+ subvention exceptionnelle du Festival	1.500 €

Subventions 2023 aux organismes

ADMR (0,80 €/habitant)	1.424 €	CCAS (Demande 1500 €)	1.000 €	Comice Agricole (0,47 €/habitant)	836 €
------------------------	----------------	-----------------------	----------------	-----------------------------------	--------------

Le budget primitif (BP) 2023

Le 11 avril, le budget primitif principal pour l'exercice 2023 a été adopté par l'assemblée délibérante à l'unanimité. **Le budget répond aux principes d'équilibre réel des 2 sections (fonctionnement et investissement) et d'évaluation sincère des dépenses et des recettes. Le budget est en augmentation de 3,21 % par rapport au budget de 2022.** Ces montants votés représentent le niveau maximum de dépenses qui pourront être faites et une estimation minimale des recettes escomptées.



Fonctionnement BP 2023



Dépenses de fonctionnement

1.212.333 €

Charges de personnel	567.075 €
Charges à caractère général	394.257 €
Atténuation de produits	15.700 €
Charges de gestion courante	114.885 €
Charges financières	35.500 €
Virement section d'investissement	78.800 €
Charges exceptionnelles	4.700 €
Opération d'ordre	1.416 €

Recettes de fonctionnement

1.212.333€

Atténuation de charges	7.596 €
Produits des services du domaine	128.502 €
Autres produits de gestion courante	29.836 €
Impôts et taxes	647.863 €
Dotations subventions participations	397.858 €
Produits financiers	2 €
Opération d'ordre	676 €

Suppression de la taxe d'habitation et de la redevance TV :

Après avoir été allégée, au fil des années depuis 2018, la taxe d'habitation sur les résidences principales est définitivement supprimée en 2023 pour les derniers foyers assujettis (environ 20 %). La redevance TV est également supprimée.

Evolution des taxes foncières :

Par délibération du 11 avril 2023, le conseil municipal a pris la décision d'augmenter de 4,86 points le taux sur le foncier bâti et de 5,19 points le taux sur le foncier non bâti. La taxe d'habitation (logements vacants) augmente quant à elle de 1,84 points.

Les taux pratiqués sur la commune de Mouazé sont à présent dans la moyenne de ceux des communes limitrophes mais avec des valeurs locatives plus faibles.

	Foncier bâti	Foncier non bâti	Taxe d'habitation (logements vacants)
Anciens taux	40,50%	43,21%	15,39%
Nouveaux taux	45,36%	48,40%	17,19%

Comme toutes les collectivités, la commune de Mouazé n'échappe pas à l'inflation sur les prix, notamment l'énergie (+ 88 % à minima) et l'augmentation des taux d'emprunt pour un des prêts en cours (+15.002 € entre 2022 et 2023). A cela s'ajoutera certainement une augmentation du point

d'indice de la fonction publique durant l'année. **La municipalité met tout en œuvre pour gérer sainement les finances communales tout en essayant d'augmenter sa capacité d'investissement pour pouvoir poursuivre les projets (ALSH, rénovation salle communale, rénovation éclairage public...) et faire émerger de nouveaux projets en améliorant les services à la population (entretien patrimoine et voirie, réhabilitation anciennes lagunes, rénovation vestiaires terrain de sport...).**

Mise en place comptabilité analytique :

La comptabilité analytique est un mode de traitement qui doit permettre à la collectivité d'améliorer sa connaissance des coûts directs et indirects de ses services et d'alimenter les bases de données nécessaires à un contrôle de gestion optimal.

Depuis 2 ans, les services administratifs de la commune de Mouazé travaillent à sa mise en place. Concrètement, cela permet de connaître le coût de chaque service selon une unité choisie et de comparer, à conditions égales, avec d'autres communes. L'objectif final étant de réduire les coûts par comparaison avec ce qui se fait ailleurs.

Quelques exemples :

- Restauration scolaire : 7,33€/repas
- Ecole publique élémentaire : 637,16€/élève/an
- Entretien voirie : 1,54€/mètre linéaire
- Traitement Urbanisme (DP/PC) : 60,08€/dossier
- Ecole publique maternelle : 2271,30€/élève/an
- Entretien espaces verts : 0,79€/m2
- Eclairage public (énergie et maintenance) : 46,79 €/candélabre/an

La marche verte de l'école organisée par « Nature Future »

Le mardi 21 mars 2023, les élèves de l'école de Mouazé ont participé à une marche verte organisée par les membres de « Nature Future ».

« Nature Future », c'est une association d'élèves de CM1-CM2, qui a été créée en début d'année scolaire, par Mya et Vincent.

Cette marche a également été l'occasion de participer au défi lancé par l'Académie de Rennes, avec pour objectif de ramasser 3 tonnes de déchets.



Toutes les classes ont emprunté des chemins différents dans Mouazé ; autour de la mairie, dans la zone d'activités, autour de l'école... pour récolter au total 15,600 kg de déchets.



Au final, tous les élèves de Bretagne en ont ramassés environ 8 tonnes.

Nous remercions tous les participants et nous vous invitons à faire la même chose quand vous vous promenez.

Le prochain projet des membres de Nature Future est un goûter zéro déchet à l'école.

Mya, Louna, Vincent, Nolan et l'ensemble de « Nature Future ».

OCSPAC

Le CCAS de la Mairie de **MOUAZÉ**



vous propose 4 cours de
GYM SENIORS GRATUITS

les jeudis 1er - 8 - 15 et 22 juin 2023
de 10h00 à 11h00 à la salle des fêtes de Mouazé



Cours d'essai en vue d'une éventuelle pérennisation par l'AFM (Association des Familles de Mouazé) en septembre 2023.

Un questionnaire santé sera à remplir au 1er cours.

Si vous êtes intéressé-e, merci de contacter :
Béatrice au 06 62 58 40 91

Laverie DMT à Mouazé

Nouveau... Depuis début février 2023, Mouazé compte un nouveau service de proximité, une laverie située rue Edison dans la zone d'activité des 4 chemins.

La laverie est ouverte de 7h à 21h et propose :

- Des machines à laver de 6kg et de 20 kg (pour les gros volumes comme les couettes notamment),
- De la lessive hypoallergénique intégrée (inutile d'apporter sa lessive. Cela permet également de conserver la laverie propre),
- 2 sèche-linges de 14 kg,
- 2 fauteuils pour patienter confortablement le temps de votre lessive,
- Une centrale de paiement qui accepte : des pièces, des billets et la carte bancaire sans contact.



Laverie DMT : ZA des 4 chemins - 11, rue Edison - 02 99 55 36 80

coup 
de tatie

Mode et bijoux
Marques françaises
Collaborations locales
Catalogue via WhatsApp



« J'ai à cœur de voir les femmes briller... et surtout se sentir bien ! C'est pour cette raison que j'ai eu envie de vous proposer cette sélection de vêtements, bijoux et autres surprises. »

Tatie Lory



1
COLLECTION
tous les 2 mois

L'Or Compagnie

 Lory Compagnie

 @lorycompagnie

Laurie-Anne est arrivée à Mouazé avec sa famille en 2011. Détentrice d'un master en marketing, elle a longtemps été responsable dans un gros magasin de prêt à porter.

Suite à une volonté de changer de voie professionnelle, elle a créé en 2016, son statut d'auto-entrepreneur en communication à destination des entreprises.

Toujours dans l'action, pendant la période de crise Covid, elle a commencé à développer une activité pour prendre soin des femmes (Cosmétiques, développement personnel).

En parallèle, sa positive attitude l'a conduite à devenir vice-présidente d'une association qui aide les femmes atteintes d'un cancer à reprendre le sport.

Depuis plus récemment et parce que la mode a toujours été sa passion, elle propose également la vente de vêtements et de bijoux.

Retrouvez la sur « Coup de Cœur de Tatie », où elle vous proposera tout un catalogue de collections de créateurs originaux.



Pour recevoir le catalogue, il suffit de m'envoyer un sms au 0620908754

Affiche publicitaire et photo de Laurie-Anne

Contact : 06 20 90 87 54

Du nouveau aux potagers de Mouazé



En ce début d'année 2023, l'association Les Potagers de Mouazé a connu quelques évolutions. Après 12 années de bons et loyaux services, le Président de l'association, Denis Chalmel, mouazéen bien connu dans le tissu associatif de la commune a cédé sa place.

Les membres ont renouvelé le bureau de leur association : Eric Théaudin a pris le poste de président tandis que Régine Aussant a pris celui de vice-présidente. Tristan Guéneuc a également rejoint le bureau en tant que trésorier adjoint. A ce jour, les jardins partagés, situés à côté de la salle polyvalente compte 29 familles, et le poulailler partagé en compte 14.

Plusieurs chantiers d'amélioration ont eu lieu en 2022, notamment grâce au versement exceptionnel d'une subvention de la D.D.T.M. (Direction Départementale des Territoires et de la Mer). Cette dernière a permis l'achat d'un nouveau cabanon de jardin, de nouveaux composteurs, d'une table de pique-nique et divers outils et matériaux utiles à l'entretien de ces espaces collectifs.

Revenons à cette année 2023, l'association est ravie d'accueillir un nouveau site de jardins partagés, situé à la Saudrais (proche de l'école). Ce sont ainsi 8 nouvelles familles qui vont pouvoir semer de nouvelles graines dès ce printemps ! La mise en place et l'aménagement de ce nouvel espace ont été facilités par cette même subvention. Il reste 2 parcelles à pourvoir sur cet espace. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés.

Le printemps est arrivé, et les jardiniers sont de retour, de nombreux chantiers sont d'ores et déjà prévus pour cette saison potagère : entretien des espaces, des serres, du poulailler, journée de broyage des végétaux (prévue le 13 mai). De quoi rester l'esprit et les mains occupés.



Contact :
lespotagersdemouaze@gmail.com

Mouazé téléthonne

Merci à toutes et à tous !

A l'occasion du Téléthon 2022, Mouazé Téléthonne a remis un chèque de 5067 € à l'AFM-Téléthon. Sans votre participation, cela n'aurait pas été possible. Encore un grand MERCI à toutes et à tous.



Vous pouvez d'ores et déjà noter les dates à retenir pour 2023 :

- Le samedi 7 octobre : concours de pétanque
- Le dimanche 8 octobre : balade moto et rando cyclo
- Le vendredi 8 décembre : boum pour les enfants
- Le samedi 9 décembre : vente à la ferme, randonnée pédestre et repas avec soirée dansante.

Ces animations sont proposées en collaboration avec nos partenaires de Chevaigné et Chasné. Merci à eux !

On compte sur votre participation afin de faire avancer la recherche !

L'équipe Mouazé Téléthonne

AFM - Association des Familles de Mouazé

- Prochaine animation :

Les bénévoles de l'Association des Familles de Mouazé sont heureux de vous proposer une sortie de fin d'année au parc l'Ange Michel à Saint Martin de Landelles. Le départ est prévu en car le dimanche 11 juin 2023 à 9h30 de l'arrêt multimodal. Nous nous rassemblerons le midi autour d'un pot de l'amitié offert par l'association avant un pique-nique en commun. Les inscriptions sont désormais ouvertes à tous les Mouazéens et à leur famille. C'est l'occasion pour les non adhérents de découvrir notre association ou simplement de passer du bon temps en famille et entre amis.



Tarifs :

- tarif adhérents 16 euros
- tarif non adhérents 19 euros
- tarif enfants* - 95 cm 5 euros

*Les enfants de moins de 95cm ne pouvant profiter de toutes les attractions bénéficient d'un tarif réduit de 5€.

Vous pouvez-vous inscrire via HelloAsso à l'adresse :

<https://www.helloasso.com/associations/association-des-familles-de-mouaze/evenements/sortie-au-parc-ange-michel> ou en utilisant le QR Code :



La TIM :

Nous tenions également à informer et à remercier nos adhérents car l'association a pu verser un don de 150 euros à l'association Emma Pas à Pas à l'occasion de la journée de mobilisation qui a eu lieu le 1er avril et à laquelle la TIM a participé en donnant une représentation pleine d'humour.

Nos improvisateurs de la TIM ont déjà réalisé une belle année avec de nombreux spectacles sur Mouazé et les communes environnantes.

Les stages d'improvisation enfants et ados pendant les vacances ont été très appréciés. La TIM vous invitera prochainement à soutenir leur projet d'acquisition d'une « patinoire » (scène d'improvisation), dans le cadre du budget participatif d'Ille & Vilaine. **Et ils vous attendent nombreux pour les encourager à l'occasion de leur match d'improvisation contre la troupe rennaise La Cible, à la salle des fêtes de Mouazé, à 20h30 le samedi 13 mai. Un beau spectacle en perspective !**

Rentrée 2023

Enfin, la fin d'année approchant à grands pas, il est temps de commencer à penser à la prochaine saison. Pour partir en vacances sereinement, les inscriptions seront ouvertes début juin pour les adhérents de l'association et ensuite mi-juin à tout le monde. Les inscriptions se feront sur l'application HelloAsso.

L'association prévoit l'ouverture d'un nouveau cours de gymnastique douce adressé aux séniors. Cette séance aura lieu en journée. Les informations concernant cette activité seront communiquées via le site de la mairie et sur les affichages de la ville.

Dès la mi-juin, vous aurez la possibilité de tester les différentes activités proposées par l'association en participant à 1 ou 2 séances gratuitement (enfants et adultes). Pour venir faire un essai, merci de vous adresser au bureau via l'adresse : afm@mouaze.fr

Pour faire le bilan de cette année et préparer la suivante, l'assemblée générale se tiendra le 20 juin 2023 dans la salle de l'ancienne école. C'est le moment idéal pour venir rejoindre notre équipe ! Pour suivre notre actualité, rendez-vous sur notre page Facebook « Association des Familles de Mouazé ».

Renseignements sur le site de la mairie « mouaze.fr » pour retrouver la liste des activités - **Contact : afm@mouaze.fr**

Mot des présidents :

« L'AFM est une association pour les mouazéens par les mouazéens.

Elle offre en effet un éventail d'activités culturelles et sportives à proximité pour les petits et les grands, limitant ainsi les déplacements tout en assurant des activités de qualité.

Au total, l'association propose plus d'une dizaine d'activités et elle compte à ce jour plus de 200 adhérents.

Si vous aussi, vous partagez ces valeurs et que vous souhaitez pérenniser le dynamisme de votre commune alors rejoignez notre équipe de bénévoles! Quel que soit le temps disponible, vous serez les bienvenus ! ».

Fête de l'école samedi 24 juin

Le samedi 24 juin aura lieu la fête de l'école, organisée par l'Association des Parents d'Élèves de Mouazé. Cela fait déjà plusieurs semaines que les bénévoles s'activent pour préparer ce moment apprécié par toutes les générations.

Tous les mouazéens sont invités, et les coups de pouce (montage, démontage, animation de stand, etc.) sont les bienvenus !

Afin de rendre la fête plus belle, l'APE a proposé un stand de ventes de goûter et de maquillage le 14 avril dernier à l'occasion du carnaval de l'école.

Le bureau de l'APE (Association des Parents d'Élèves de l'école Jacques Prévert)



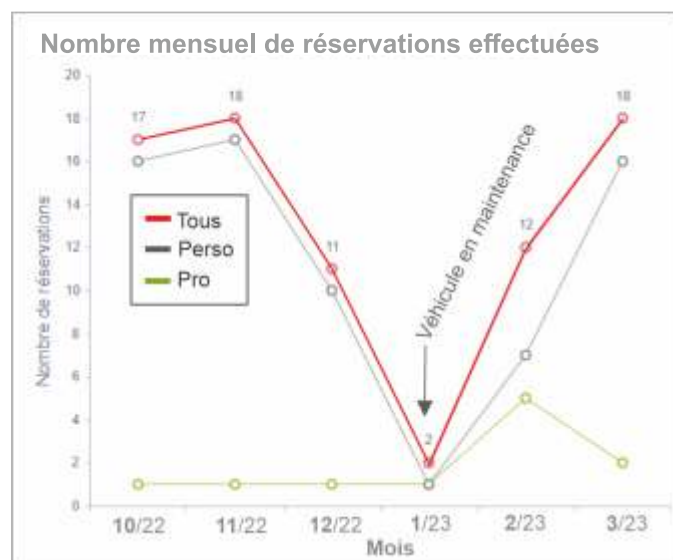
Véhicule Electrique en Autopartage : Bilan à mi-exercice

Voici maintenant plus de 6 mois que le véhicule électrique en autopartage est en service sur le territoire de la commune. Inauguré le 19 septembre, et après un démarrage et une appropriation de la part les mouazéens un peu timide, mais habituelle, la location à la demi-journée (6h pour 5€) ou à la journée (12h maximum pour 8€) connaît désormais un franc succès.



Pour rappel, ce service proposé par la Communauté de Communes du Val d'Ille-Aubigné permet, pour une somme assez modique, de disposer d'un véhicule tout électrique permettant notamment de faire des déplacements domicile-travail, seul ou en covoiturage, de remplacer ponctuellement un véhicule en réparation, d'aller faire des courses, ou de se rendre à une activité, à une formation, un entretien d'embauche... Les frais de mise en service, d'entretien, et d'électricité sont à la charge de la CCVIA. La commune pour sa part se doit d'offrir une visibilité et un point de recharge pour le véhicule, ce qui est fait sur le parking de l'arrêt multimodal, tout proche de l'école et de l'entrée de l'agglomération.

A fin mars donc, il y avait 45 nouveaux abonnés au service, principalement mouazéens (en effet, les précédents utilisateurs des communes de la CCVIA peuvent continuer à utiliser la voiture à partir de son nouvel emplacement, car c'est bien une compétence et un service de la Communauté de Communes). Sur ces 45 nouveaux abonnés « perso » et « pro » (agents et élus pour des déplacements dans le cadre de leur mandat), on dénombre une petite vingtaine d'utilisateurs réguliers du service.



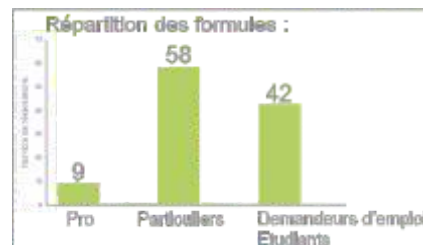
Sur une période d'environ 6 mois, allant du 1er octobre au 31 mars, le véhicule électrique a été réservé 76 fois, pour une distance totale parcourue de 4251 km.

On voit que le nombre de réservations par mois (perso et pro confondus) atteint un maximum de 18 en novembre 2022 et mars 2023. La quasi absence de réservation de janvier s'explique par la période de mise en maintenance presque un mois complet du véhicule en début d'année, pour régler des problèmes de charge et de batterie.

Quelques derniers chiffres pour terminer ce bilan sur le profil typique du mouazéen utilisateur du service :

- Kilométrage moyen par réservation : 55km
- Durée moyenne de réservation : 7h25
- Jour de départ favori : le jeudi
- Heure de départ : entre 8h00 et 9h00 (mais talonnée de près par le créneau 10h00-11h00 !).

Pour conclure, ce service mis en place par la CCVIA plaît, et trouve une véritable utilité dans la vie de la commune, comme solution de dépannage, ou plus régulière, mais également dans les pratiques de nos agents et des élus dans le cadre de leurs missions.



Pour rappel, les demandeurs d'emploi et les étudiants bénéficient d'un tarif réduit pour l'utilisation du véhicule, leur permettant l'accès à un mode de transport alternatif.

Depuis 2018, le Val d'Ille-Aubigné a lancé, en partenariat avec les Compagnons Bâtisseurs de Bretagne, le BRICOBUS : un véhicule adapté et équipé avec du matériel permettant des interventions d'amélioration de l'habitat, chez des personnes aux revenus modestes.

Son action, complémentaire aux dispositifs existants, permet d'accompagner propriétaires et locataires du parc privé dès lors qu'il y a une difficulté sociale, technique, économique ou un blocage administratif et d'améliorer en un laps de temps très court les conditions de vie des demandeurs. Le BRICOBUS propose aussi bien des conseils techniques que du prêt d'outillage et peut également, selon les besoins, intervenir pour des travaux d'urgence grâce à des chantiers participatifs. Il s'agit de participer aux travaux directement ou en sollicitant son entourage, condition obligatoire à une intervention du BRICOBUS qui est gratuite* (*Seulement 10 % du coût des matériaux reste à la charge du demandeur).

- Compagnons Bâtisseurs - Frédérick RENAULT : 06 80 88 05 52 - bricobus35@compagnonsbattisseurs.eu
- Pass'Réno - Gwenhael BRIAND : 02 99 69 58 93 - pass-reno@valdille-aubigne.fr

Atelier Fresque du climat - Journée citoyenne

Le samedi 4 mars, la municipalité proposait un autre format de journée participative, autour d'une Fresque du Climat.



Atelier Fresque du Climat, animé par Damien PINEL

La Fresque du Climat, c'est un atelier qui permet de comprendre de manière ludique les mécanismes (causes conséquences) et les enjeux du changement climatique, en faisant la part belle à l'intelligence collective et aux échanges.

6 personnes de Mouazé et des environs ont ainsi été « fresquées » lors de cette sympathique session dans la salle des élus de la mairie, qui s'est achevée par un pot de l'amitié. Elles s'ajoutent ainsi aux personnes qui ont mondialement participé à une Fresque du Climat, depuis la création de l'atelier en 2018.

Si vous avez raté ce rendez-vous alors qu'intéressés, il est envisageable de repenser ce genre d'événement à l'avenir. Pour ce faire, veuillez juste signaler votre intérêt en mairie (mairie@mouaze.fr).

Plus de renseignements sur l'atelier la Fresque du Climat : <https://fresqueduclimat.org/>

Chat stérilisé, la paix dans le quartier

Fin février marque le réveil de la nature. Quel plaisir de profiter des jours qui rallongent, des oiseaux qui chantent et des premiers signes de l'arrivée du printemps ! Mais c'est tout de suite moins agréable de sentir l'urine nauséabonde déposée par le chat du voisin sur votre porte d'entrée ou pire, sur votre canapé tout neuf, souillé par ce chat indolent profitant d'une porte-fenêtre entrouverte pour marquer son territoire. Et appréciez-vous d'être réveillé en pleine nuit par les rixes des matous bagarreurs à l'affût des femelles en chaleur ? Et quand vous êtes accueillis au réveil par votre gentil Grosminet, stérilisé lui, tout penaud et souffreteux, des coups de griffe partout et une vilaine blessure qui risque d'évoluer en abcès et vous coûter des soins vétérinaires. Et dire qu'il y en a jusqu'au mois d'octobre, vivement l'automne !

Mais tout cela n'arriverait pas si les chats du quartier étaient stérilisés... La stérilisation des chats n'est pas de la maltraitance animale mais un acte de protection. Le chat stérilisé s'éloigne moins de son domicile, il est donc moins confronté au risque d'accident. Il est aussi moins nerveux et belliqueux. Il limite ainsi les risques de blesser ou d'être blessé, de contracter puis de propager des maladies telles que le FIV communément appelé « Sida du chat » ou d'autres maladies transmissibles à l'homme. Avec un chat stérilisé, plus de risque de portée indésirée, source trop fréquente d'abandon et de chats errants. Enfin, une stérilisation permet une meilleure relation entre le chat et sa famille adoptive car il est moins sujet aux comportements désagréables pour son propriétaire et pour le voisinage (marquage urinaire, miaulements importants, bagarres, ...). Alors, pour la paix de votre voisinage, pensez à faire stériliser votre chat. Pour un mâle, l'opération ne vous coûtera pas plus cher que de soigner l'abcès du chat du voisin !



Naissances :

- Ambre FREY, né le 29 janvier 2023
- Côme LÉCUYER, né le 30 janvier 2023
- Nathan GANDARIAS-MADARIAGA, né le 14 février 2023
- Basile MAUGARD DEHEEGER, né le 5 mars 2023

Décès :

- Eugène AUFRAY, le 11 janvier 2023

Déchèterie de St Aubin :

La déchèterie de Saint-Aubin d'Aubigné restera fermée pour toute la durée des travaux jusqu'à l'automne 2023. **Les usagers devront se rendre dans l'une des autres déchèteries du SMICTOM (Liffré, Melesse et Montreuil-sur-Ille étant les plus proches).**

AGENDA / Dates à retenir

- Broyage végétaux : samedi 13 mai
- Match impro La TIM - samedi 13 mai (20h30)
- GYM SENIORS GRATUITS - les jeudis 1er - 8 - 15 et 22 juin 2023
- AFM - Sortie à l'Ange Michel dimanche 11 juin
- AFM - Assemblée Générale mardi 20 juin
- APE - Fête de l'école samedi 24 juin

Les haies : recommandation et réglementation applicable en matière de coupe et d'arrachage :

A partir de la mi-mars, la saison de nidification commence. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux pendant cette période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office Français de la Biodiversité, recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet.

Pour les agriculteurs, la taille des haies est interdite du 1er avril au 31 juillet.

(Arrêté du 24 avril 2015 relatif aux règles de bonnes conditions agricoles et environnementales).



Deuxième édition le 3 juin - Festival Le Fest'Ouzé



Bonjour à tous !

La deuxième édition du festival Le Fest'Ouzé c'est pour bientôt ! Nous espérons que vous avez tous.tes réservé votre samedi 3 juin pour festoyer avec nous !

Comme l'année dernière, Le Fest'Ouzé prendra place dans le bourg de 14h à 3h avec une belle programmation : rock, rap, reggae, pop sur notre scène principale et pour notre seconde scène : musiques électroniques. Toutes les informations concernant nos artistes sont détaillées sur nos réseaux sociaux.

Nous vous avons déjà annoncé que cette année, Le Fest'Ouzé vous réservait quelques nouveautés parmi lesquelles nous retrouverons des food-trucks, une réorganisation du site et une sélection de nouveaux stands. Pour l'occasion, nous avons décidé de vous en dire un peu plus sur ce sujet... Cette seconde édition comptera aussi : une décoration et une scénographie encore plus impressionnante, une animation qui vous fera pousser la chansonnette prévue par l'un de nos partenaires et enfin, un camping ! Et bien évidemment nous maintenons nos stands tattoo !

Vous pouvez acheter votre billet d'entrée sur notre billetterie : <https://my.weezevent.com/festival-le-festouaze> ou au bar Le Rosann. Pour les jeunes de 15 à 18 ans, le PASS culture est disponible.

Au plaisir de vous retrouver, à très vite !

L'équipe de Fest'Ouzé
Facebook : Fest'Ouzé
Insta : le_festouaze